

RCS : VILLEFRANCHE - TARARE

Code greffe : 6903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00543

Numéro SIREN : 852 948 934

Nom ou dénomination : 2M OPTIQUE TARARE

Ce dépôt a été enregistré le 16/05/2022 sous le numéro de dépôt B2022/001876

Bilan Actif

16105172
B22/1876
Etat exprimé en euros

2019 BS43

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	274 000		274 000	274 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	9 000	6 750	2 250	5 717
	Autres immobilisations corporelles	17 322	6 018	11 304	7 050
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 450		2 450	2 250	
TOTAL (II)	302 772	12 768	290 004	289 016	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	66 946		66 946	52 609
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 223		1 223	1 088
	CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	33 512		33 512	41 407	
Autres créances	16 638		16 638	10 256	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	30 015		30 015	15	
DISPONIBILITES	47 946		47 946	124 067	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	17 506		17 506	7 909
	TOTAL (III)	213 785		213 785	237 353
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	516 557	12 768	503 789	526 369	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

2 450

2 250

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	500	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	58 763	
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	54 874	59 263
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	119 137	64 263
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	228 396	277 095
	Emprunts et dettes financières divers (3)	54 598	78 197
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 490	76 495
	Dettes fiscales et sociales	26 169	30 319
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	384 652	462 105
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	503 789	526 369
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	54 873,75	59 263,15
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	198 703	233 772	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	2	1	
(3) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **503 789** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **469 763** euros et un total **charges** de **414 889** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **54 874** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

2M OPTIQUE TARARE
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 6 Rue Pêcherie, 69170 TARARE
852 948 934 RCS VILLEFRANCHE SUR SAÔNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 5 MAI 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2021

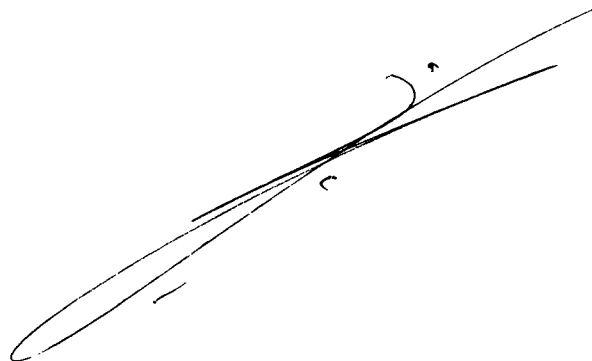
L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 54 873,75 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 54 873,75 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 113 636,90 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a cursive signature. The signature is positioned below the text 'Le Président'.